

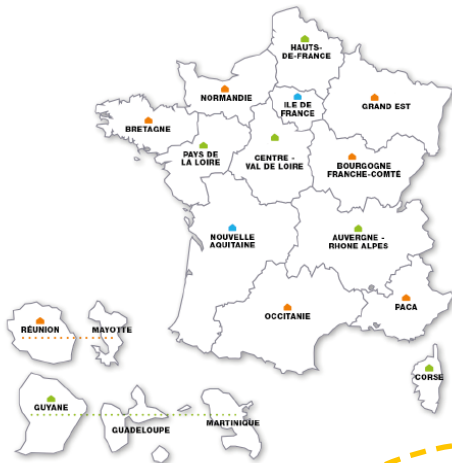
## MAIS, QUI FAIT QUOI?



Parce que le mouvement AVECsanté est pionnier, il est aussi animé. Comment s'y retrouver ?

Une fédération nationale, 15 fédérations régionales, un organisme de formation et des équipes en exercice coordonné.

Chacun joue un rôle bien défini, en toute autonomie.




## LA FORMATION pluriprofessionnelle

Form'Avec est l'**organisme de formation** créé à l'initiative d'AVECsanté à destination de tous les professionnels de santé, qu'ils soient en exercice coordonné ou pas, adhérents ou non.

Via des temps de formation et d'échanges interprofessionnels, Form'Avec favorise la complémentarité des compétences au service du patient et la compréhension des différents métiers au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

Form'Avec propose des formations conçues et animées 100% en **pluriprofessionnalité**.

## AVECsanté, LA FÉDÉ DES FÉDÉS

Anciennement appelé la FFMPs, le mouvement **AVECsanté** est une association loi 1901 créée en 2008 par et pour les professionnels de santé libéraux pour construire l'avenir des équipes coordonnées.

**AVECsanté** représente les équipes de soins primaires et les fédérations régionales au niveau national. AVECsanté est la « fédé des fédés » et appuie les fédérations régionales dans leur développement.

Son objectif principal est de promouvoir l'exercice coordonné en soins primaires dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des projets de santé, dans l'intérêt des patients.

**AVECsanté** s'engage pour l'exercice coordonné pluriprofessionnel par :

- **L'expertise et l'innovation** via sa représentation dans différentes institutions nationales;
- **La formation** pluriprofessionnelle via l'organisme de formation Form'Avec;
- **La prévention en santé** via des projets nationaux de recherches-actions;
- **La communication** via l'édition papier et numérique et lors des rencontres annuelles.



## LES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

**15 fédérations régionales** animent le réseau AVECsanté et relayent les attentes des équipes adhérentes. Elles les conseillent dans l'exercice coordonné pluriprofessionnel et leur proposent des accompagnements personnalisés ou collectifs pour leurs projets de santé et leur structuration.

Les fédérations régionales mutualisent les expériences. Elles informent régulièrement leurs adhérents sur les évolutions du secteur et la réglementation. En lien avec les autres acteurs régionaux (ARS, Assurance Maladie, URPS, etc.) les fédérations mettent à disposition des équipes leur réseau régional et local.

Les fédérations régionales sont autonomes et adhèrent à AVECsanté.

## LES ÉQUIPES EN EXERCICE COORDONNÉ

Adhèrent à leur fédération régionale.  
ESP, MSP, CPTS... retrouvez les définitions dans le lexique



## Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI)

Depuis 2017 l'ACI-MSP permet aux professionnels de santé au sein d'une SISA de contractualiser avec l'ARS et l'Assurance Maladie pour bénéficier de rémunération d'équipe pour un exercice coordonné auprès des patients.

Depuis août 2019 l'ACI-CPTS propose une rémunération de structure pour une réponse coordonnée aux besoins de la population. Retrouvez-en le détail dans le guide CPTS d'AVECsanté téléchargeable en ligne. (<https://www.avecsante.fr/wp-content/uploads/2019/10/guide-cpts-pages-1.pdf>)

## Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)

Une CPTS regroupe les professionnels des champs sanitaire, social et médico-social d'un même territoire pour les personnes physiques ou morales qui souhaitent s'organiser, à leur initiative, autour d'un projet de santé. Son objectif principal est de créer des collaborations au niveau territorial dans un esprit de collégialité et de responsabilité populationnelle. Pour répondre au mieux à des besoins de santé de la population de ce même territoire.

## Coordinateur

Le coordinateur facilite le fonctionnement en équipe en donnant aux différents professionnels les conditions, la méthode, les outils pour travailler ensemble de façon cohérente et organisée pour mettre en oeuvre le projet de santé.

## Equipe de soins primaires (ESP)

Selon le code de la Santé publique, une ESP est un ensemble de professionnels de santé constitués autour de médecins généralistes de premier recours, choisissant d'assurer leurs activités de soins de premier recours sur la base d'un projet de

santé qu'ils élaborent. L'ESP peut prendre la forme d'un centre de santé ou d'une maison de santé.

## Exercice coordonné

L'exercice coordonné illustre le mode d'exercice d'une équipe de professionnels d'horizons différents qui décident de travailler collectivement afin de répondre à un besoin ou poursuivre un objectif commun.

## Facilitateur

Les facilitateurs sont des professionnels experts sur l'exercice pluriprofessionnel coordonné, formés à l'accompagnement des équipes.

Ils interviennent à la demande d'une équipe travaillant en exercice coordonné sur une problématique spécifique. Leurs interventions peuvent se dérouler lors de la phase de construction du projet, ou dans sa mise en oeuvre pour aider à structurer l'équipe et améliorer l'offre en santé publique. Les facilitateurs issus des fédérations régionales sont formés et soutenus par celles-ci.

## Interprofessionnalité

L'interprofessionnalité se définit comme un travail d'équipe conjuguant et harmonisant les compétences et les expériences d'acteurs issus de professions différentes. Les objectifs spécifiques de chacun de ces professionnels peuvent varier.

## Maison de Santé

### Pluriprofessionnelle (MSP)

Une MSP est une équipe pluriprofessionnelle aux compétences multiples (professions médicales, pharmaciens, biologistes, auxiliaires médicaux) qui s'associent.

Ces professionnels collaborent avec d'autres professionnels et acteurs du champs de la santé autour d'une patientèle commune et d'un projet commun : le projet de santé.

Une MSP peut être mono-site (tous les professionnels travaillent au même endroit) ou multi-site (les professionnels

travaillent dans des lieux différents). Les MSP sont un mode d'exercice professionnel collectif et coordonné. Au 1er janvier 2020, il existait 1300 MSP en activité et 400 en projet.

## Pluridisciplinarité

La pluridisciplinarité consiste à aborder un objet d'étude selon différents points de vue et diverses disciplines.

## Pluriprofessionnalité

La pluriprofessionnalité dépasse le champ couvert par la pluridisciplinarité, elle consiste à faire concourir à un même objectif plusieurs professionnels de métiers différents pour apporter une réponse adaptée et cohérente.

## Programme d'Amélioration Continue du Travail en Equipe (PACTE)

Financée par l'ARS, la formation PACTE est conçue et réalisée par l'EHESP en partenariat avec AVECsanté. PACTE forme et soutient des formateurs relais, souvent issus des fédérations régionales. Ces formateurs relais forment à leur tour les coordinateurs sur les aspects organisationnels, managériaux et financiers de leurs fonctions.

La formation PACTE est diplômante.

## Projet de santé

Par la meilleure coordination des acteurs, le projet de santé vise la prévention, l'amélioration et la protection de l'état de santé de la population ainsi que la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Co-construit en équipe, il est la base d'une ESP, comme d'une MSP ou d'une CPTS.

## Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoire (SISA)

La SISA est une structure juridique regroupant les professionnels libéraux. Elle permet de percevoir des rémunérations liées à l'exercice coordonné via notamment l'ACI.

Retrouvez AVECsanté



Annuaire des fédérations régionales:

<https://www.avecsante.fr/adherents/>

Contact AVECsanté :

secretariat@avecsante.fr  
06 07 97 02 99

Contact Form'Avec :

formavec@avecsante.fr  
06 56 88 83 27